



DECLARATION PREALABLE AVEC PRESCRIPTIONS DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE D'AUTORISATION		DP0120842600003
Déposée le : 10/02/2026	Complétée le : 23/02/2026	SURFACE DE PLANCHER : 0 NOMBRE DE LOGEMENTS CREES : 0 DESTINATION : COMMERCE ET ACTIVITES DE SERVICE
Par : Demeurant à : Pour : Sur un terrain sis :	Carrosserie GILHODES et Fils 12 impasse de l'aigoutal 12 100 CREISSELS Installation de panneaux photovoltaïques en toiture 12 impasse DE L AIGOUTAL 12100 Creissels AA-0069	

Monsieur le Maire de CREISSELS,

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L. 421-1 et suivants, R. 111-2, R. 421-1 et suivants,
 VU le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat & Déplacements approuvé par délibération de la Communauté de Communes Millau Grands Causses en date du 26/06/2019,
 VU la déclaration de projet n° 1 emportant mise en compatibilité du PLUi-HD approuvé par délibération de la Communauté de Communes Millau Grands Causses en date du 20/09/2022,
 VU la modification n° 1 du PLUi-HD approuvée par délibération de la Communauté de Communes Millau Grands Causses en date du 19/09/2023,
 VU la révision allégée approuvée par délibération de la Communauté de Communes Millau Grands Causses en date du 29/05/2024,
 VU la modification n° 2 du PLUi-HD approuvée par délibération de la Communauté de Communes Millau Grands Causses en date du 28/05/2025,
 VU la demande de déclaration préalable susvisée,

ARRETE

ARTICLE UN : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une **DECISION DE NON-OPPOSITION**, sous les réserves mentionnées aux articles suivants :

ARTICLE 2 : Tous les accessoires d'encadrements, raccordements, bordures, liaisons ... seront de couleur similaire aux panneaux.

CREISSELS, le

Jean-Louis CALVET,

Maire de CREISSELS.



09 MARS 2026

09 MARS 2026

Remis en main propre
le 09/03/26